

## Une unité exceptionnelle

La dynamique des appels lancés par le SNESUP le 22 janvier, en présence de représentants de 43 universités dans l'action, par la coordination nationale tenue le même jour, par le collectif des juristes ...rencontre un formidable succès.

Ce lundi, la grève est suivie à plus de 60 % dans les UFR Droit/Sciences Economiques.

La préparation unitaire de la grève et des manifestations du 29 janvier annonce une journée très significative.

La coordination nationale condamne la mise en place d'une politique d'affaiblissement structurel de l'enseignement et de la recherche, la précarisation des personnels de toutes catégories, notamment au travers de l'individualisation des carrières, de la mise en place du nouveau contrat doctoral et des suppressions d'emplois, exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, et soutient les mobilisations en cours.

Elle déclare que si le ministère ne retire pas, sans préalable :

- ✧ le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs,
- ✧ la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré.

L'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée à partir du 2 février.

La coordination nationale appelle à la rétention des notes, la non transmission des maquettes de formation des enseignants du premier et du second.

**L'unité sur de premières revendications est claire**

- 1) Retrait du décret statutaire concocté par V. Péresse, maintien du CNU dans son rôle de gestion nationale des carrières.
- 2) Retrait des lourdes modifications envisagées pour la formation et le recrutement des enseignants du premier et du second degré, maintien des concours actuels en 2010, ouverture d'un vaste débat national public.
- 3) Suspension immédiate des 1030 suppressions d'emplois prévues au budget 2009 dans les universités et la recherche, lancement d'un plan pluriannuel de recrutement au cœur d'un vrai « plan de relance ».

**Le SNESUP appelle à passer de la phase de grève administrative à la grève, avec l'objectif de paralyser les universités, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche le jeudi 29 et au-delà selon les réponses apportées par le gouvernement.**

**Diffuser les appels à l'action ; informer les étudiants ; alerter la presse et les élus et rendre compte de toutes ces initiatives sur le site SNESUP ; organiser la visibilité du cortège enseignement supérieur et recherche.**

La Conférence des Présidents d'Université, dans son expression du 22 janvier, ne prend pas la mesure de la contestation puissante des choix gouvernementaux qui s'exprime dans les établissements. Cette expression se traduit ces derniers jours par des votes de textes très clairs conformes à nos revendications dans les CA des universités (à Paris 12, université présidée par une des présidentes de la CPU, au Mans, au Havre, à Caen, à Nancy 2, au Littoral, à Orléans, à Lille 1..). La CPU n'a pas à être l'interlocuteur unique du gouvernement.

L'intervention du président de la République jeudi dernier apparaît bien comme une tentative de contre-feu médiatique en soutien à une ministre affaiblie alors que dans toutes les universités et les organismes de recherche la contestation s'amplifie. Pour le SNESUP, il s'agit bien, conformément à l'appel lancé par la commission administrative nationale jeudi 22 janvier, de donner un nouvel élan, une nouvelle visibilité à nos revendications.

Nous devons, nous pouvons nous faire entendre **dans les manifestations liées à la grève du 29 janvier et préparer la grève de la semaine du 2 février.**